

Solidarité. Un collectif aubagnais* interpelle la Municipalité et le Préfet sur les Roms du site de l'Aumône vieille et leurs droits.

Des familles roms en quête d'une improbable insertion

■ Cyprien, la quarantaine, regarde le tas de déchets à côté d'une benne puis s'exclame : « C'était au moins 10 fois plus lorsqu'on est arrivé », en montrant le tas de détritus qui jonche le sol. « On en a aussi jeté, mais il y en avait déjà beaucoup », précise-t-il.

Cyprien fait partie d'un groupe d'une dizaine de familles roms qui s'est installée sur un terrain privé à l'Aumône Vieille, depuis l'été dernier. Victimes de discriminations. Jugés arbitrairement indésirables, ils sont souvent expulsés et condamnés à errer d'un camp à l'autre.

« Les Roms ne sont pas des gens de voyage, ce sont des sédentaires. Ils sont européens et ont pour objectif de s'insérer dans notre société », rappelle Roland Bourglan, porte parole du collectif. « Le problème de l'expulsion et qu'il faut à chaque fois repartir de zéro. A chaque fois qu'on détruit leur habitat, on les déstructure... On les jetant à la rue, ils cherchent des solutions de fortune comme ici », souligne-t-il.

Ces familles qui ont succédé à d'autres sur le site, ont entrepris, en effet, plusieurs démarches pour affirmer leur volonté de s'intégrer au tissu social et bénéficier d'un accueil digne. « Ils ont des enfants scolarisés dans les écoles environnantes, d'autres suivent des stages en alternances et certains ont même réussi à rentrer dans un processus de formation », confie un autre membre du collectif.

Soutenus par des bénévoles, des professionnels de l'action sociale et de l'insertion, notamment du service public territorial, les familles ont mis en place une action de tri sélectif.

Face à l'opposition de la Municipalité d'Aubagne, l'Agglo n'a pu mettre à leur disposition que des petits containers de collecte alors



Une benne de 30 m3 mise à disposition des familles permet à 8 de leurs membres de signer un contrat de travail d'un mois. PHOTO : M.C.

que le chantier de tri nécessite la pose de bennes de 30 m3.

Situation juridique inextricable

C'est la fondation Abbé Pierre qui a pris en charge le financement des bennes comme le financement du chantier qui mobilise 8 représentants des familles qui sont embauchés pendant un mois à mi-temps. « 15 jours de fonctionnement ont montré leur très bonne organisation. Ils utilisent leurs fourgons en complément des bennes pour la réalisation du tri. Ils n'hésitent pas, non plus, à dépasser les horaires lorsqu'ils le jugent nécessaire à l'atteinte des objectifs », souligne-il.

Une démarche qui a permis aux familles d'ouvrir des droits : aide médicale d'Etat, domiciliation postale, ouverture de comptes bancaires, inscription à Pôle emploi...

Reste maintenant à régler la situation juridique. « Le premier trouble à l'ordre public dont ils sont bien conscients est celui de leur présence sur un terrain privé », relève Roland Bourglan. « Ce groupe n'est pas concerné par le commandement de quitter les lieux, signifié nominativement à leurs prédécesseurs », précise-t-il. Il a appelé la Municipalité et l'Agglo à la recherche d'un accord à l'amiable pour libérer le terrain.

Mais pour le collectif, il n'est pas question d'en rester là. L'objectif visé, à terme, est de permettre aux membres de ces familles de se loger et de s'insérer socialement et professionnellement. Et les membres du collectifs sont déterminés à faire aboutir ces objectifs qui s'inscrivent naturellement dans la démarche solidaire et citoyenne de leurs associations respectives.

MUSTAPHA CHTIOUI

Fondation Abbé Pierre, CCFD (comité catholique contre la faim et pour le développement), Secours catholique, Rencontres tsiganes, Ballon Rouge

Déportation. Cérémonie à la mémoire des déportés

■ Hier une cérémonie à la mémoire des victimes de la barbarie nazie, notamment, s'est déroulée devant la stèle de la déportation sur l'Espalanade De Gaulle. A cette occasion, le Général Le Flem a rappelé la vie des déportés aubagnais (Lucienne Tourrel, Mireille Lauze, Simon Lagunas, la famille Bénaros) et mentionné les camps où ils étaient internés. La cérémonie s'est poursuivie avec une prière du Rabin, Abraham Sabbah, à la mémoire des déportés et pour la République française. Un cortège s'est formé ensuite pour aller au Monument aux Morts au cours Foch avec allocution de Gérard Gazay, le maire d'Aubagne et dépôts de gerbes. PHOTO : M.C.



En bref

Miel de romarin sur le marché

Le miel de romarin sera mis à l'honneur sur l'espace Producteurs du marché d'Aubagne samedi 9 et dimanche 10 mai.

Claude Bargin, apiculteur à la Penne sur Huveaune, sous la marque des Jardins du Pays d'Aubagne, y présentera en effet à la dégustation de son miel de romarin dont la récolte vient de commencer. L'occasion donc pour les consommateurs de découvrir ou redécouvrir le goût délicat de ce miel très clair élaboré dans les collines alentour.

En plus de la dégustation, Claude Bargin exposera une ruche vitrée afin de permettre à chacun de mieux comprendre le fonctionnement de la ruche et le métier d'apiculteur. Des panneaux issus de l'exposition « ça se cultive près de chez vous » du Collectif-à-vif(s) présenteront aussi le travail de l'apiculteur au fil des saisons.

La Légion commémore le combat de Camerone

La traditionnelle cérémonie de commémoration du combat de Camerone se déroulera ce jeudi 30 avril à partir de 9h30 au quartier Vienot, siège du commandement de la Légion étrangère.

Placée sous l'autorité militaire du général de division Jean Maurin, commandant la Légion étrangère, la prise d'armes sera présidée cette année par le général d'armée Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées. Elle sera rehaussée par la présence du Général Sir Adrian Bradshaw, commandant suprême adjoint des Forces Alliées en Europe (DSACEUR).

Considéré comme le fait d'armes le plus célèbre de la Légion étrangère, le combat de Camerone symbolise la force d'intégration de la Légion étrangère et ses valeurs qui sont le caractère sacré de la mission, la fidélité à la parole donnée au service de la France et la communauté de destin choisie et acceptée par tous.

Lors de cette cérémonie, la Légion étrangère entend rendre hommage à tous ces étrangers qui se sont engagés durant la Seconde Guerre Mondiale pour participer à la Libération de la France et à la Victoire.

La Patrouille de France survolera la cérémonie lors de l'entrée des troupes sur la Voie Sacrée pour le défilé final.

Lancement de Télémoche

L'association Com'etik Diffusion lancera Télé Moche, la première web TV indépendante du pays d'Aubagne et d'ailleurs, le jeudi 30 avril à partir de 18h à la MJC-L'Escale.

Entrée libre sur réservation sur www.telemouche.com